



PREFET DES ALPES-MARITIMES

Nice, le 13 juillet 2017

Direction départementale des territoires et de la mer
des Alpes-Maritimes
Service ville et urbanisme durables
Pôle administratif de l'aménagement

Commission départementale d'aménagement commercial et commission départementale d'aménagement cinématographique

**Réunions du 28 juillet 2017 à 11H
en salle 808 (8ème étage) de la tour Jean Moulin
préfecture – CADAM
147, Bd du Mercantour – 06286 Nice cedex**



Ordre du jour

11h : Demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale pour la création d'un ensemble commercial composé de trois lots commerciaux d'une surface de vente totale de 1 355,63 m²

Pétitionnaire : société civile immobilière (SCI) SOGETERRIERS B, dont le siège social est à Mouans Sartoux (06370) 1191, chemin des Plaines, représentée par la société Mall § Market, dont le siège social se situe à Paris (75017), 18, rue Troyon.

Type de demande : demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale

Objet du projet : création d'un ensemble commercial composé de trois lots commerciaux pour une surface de vente totale de 1 355,63 m² sur la zone d'activité des Terriers à Antibes.

11 H 45 : Demande d'autorisation d'aménagement cinématographique pour la création d'un établissement cinématographique à l'enseigne « Cinéplanet » composé de 8 salles comportant 1069 places.

Pétitionnaire : (SAS) Société par Actions Simplifiée « Compagnie Cinématographique d'Antibes » dont le siège social se situe 14, boulevard Montmartre – 75009 Paris, représentée par M. Philippe Borys-Combret, président de la SAS Compagnie Cinématographique d'Antibes.

Type de demande : demande d'autorisation pour la création d'un établissement cinématographique à Antibes

Objet du projet : création d'un établissement cinématographique à l'enseigne « Cinéplanet » composé de 8 salles et 1 069 places en centre-ville de la commune d'Antibes.

* * *

Conformément aux dispositions prévues à l'article R 752-13 du code de commerce, cette information est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.